MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Le Vernet

Autres communes : Saverdun

R500

Appellation : Camp de concentration du Vernet

Monument(s)

Appellation : Camp de concentration du Vernet

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 05/03/2019

Étendue de la protection : sont inscrits au titre des monuments historiques, tels que délimités en rouge sur les plans annexés au présent arrêté, les éléments suivants du camp de concentration et d'internement du Vernet, situés sur les communes de SAVERDUN (Ariège) et du VERNET (Ariège) : - sur la commune de Saverdun : - en totalité, le cimetière, section E, parcelles n° 2423, 3570, 3572 et 3590 ; - sur la commune du Vernet : - les piliers d'entrée du camp ; - le château d'eau ; - en totalité, la gare et l'ancien quai de débarquement, section B, parcelles n° 1859, 1860, 1862 ; - les terrains d'assiette du camp (à l'exclusion des constructions non mentionnées ci-dessus), situés sur la commune de Saverdun, section E, parcelles n° 1906, 1987, 3872, 3874, 3878, 3879 et sur la commune du Vernet, section B, parcelles n° 1131, 1133, 1134, 1143, 1144, 1146, 1149, 1402, 1456, 1475, 1476, 1481, 1488, 1492, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1627, 1629.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.